

ACADEMIE DE DIJON

ETABLISSEMENT

Lycée Julien Wittmer Charolles

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : ...2019-2020.....

Numéro de séance : .....4 .....

Date de convocation : le 15 mai 2020

Date de la séance : le 28 mai 2020

Présidence de : M FAVREAU.....

Quorum : .....16.....

Nombre des présents : .....24

Nombre d'absents excusés : .....1.

SOMMAINE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	N°
Adoption de l'ordre du jour et approbation du dernier CA	vote	1			
Présentation et adoption du compte financier 2019 + Affectation	vote	1	56 (Compte financier) 58 (Cofi + Affectation)		
Affaires financières :	vote	1	57 (Tarif PFT) 59 (Contrat d'entretien) 61 (Recrutement Personnel)		
Présentation du schéma d'organisation pour un éventuel accueil des élèves	vote	2/3	60 (Organisation temps scolaire. PR)		

Signatures

Le Président,

Xavier FAVREAU

Le secrétaire,

M. JOLY Laurent

**PRESENCE AU CONSEIL**

Séance du : 28 mai 2020

Qualité		Titulaires				Suppléants			
Administration		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
	Proviseur	FAVREAU Xavier	X						
	Proviseur Adjoint	JOLY Laurent	X						
	Gestionnaire	VEILLE M Dominique	X						
	CPE	MARTIN Joseph	X						
	Chef de travaux	LIEUTARD Vincent	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck		X		LAGRANGE Jean Claude			
		GORDAT Gérald	X			JARROT Marie Claude			
	Commune siège	BRUN Eric	X			Mme MICHEL			
	Commune siège	BAUJON Marie- Thérèse			X	RONDEPIERRE Christine			
Personnalité qualifiée		BONNOT Henri	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	GIRARDOT Catherine	X			PILLOT Stéphanie			
		VASSAS Caroline	X			LOMBARD M Lorraine			
		MEUNIER Patrick	X			AUCLAIR Julie			
		BOIS Nathalie	X			GIROUX Jean Luc			
		GROZELLIER J.Noël	X			DERA Stéphanie			
		CIUBA Catherine	X			PAVAN Muriel			
		BERNARD Hervé	X			COULANGHON Vincent			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	LEPINE Nicole	X						
		THOMAS Sandrine			X				
		BARRAS Patrice	X						
Elus parents d'élèves	Elus parents d'élèves	GUILLERMONT Virginie	X			NOURISSAT Laurent			
		CHARVET Lionel	X			DEVILLARD Caroline	X		
		BOURG Anne	X			DELABARRE Marie			
		JULLIEN Bernard	X			KEMPF Pierre			
		METROP Stéphanie			X	HAZEL Christine			
	Elèves	PORCU Angèle (Présidente CVL)			X				
		PEGON Lucie	X			LE HIR DE FALLOIS Blanche			
		RAYMOND Maxime	X			MATT Emma			
		GABIN Baptiste			X	STECKOWSKI Tess			
		BONNEFOY Pierre Antoine			X	ROSSI Mélina			
<b>Total</b>			<b>23</b>	<b>6</b>	<b>1</b>		<b>1</b>		

Ce conseil d'administration, en raison de la crise du COVID 19, se déroule en visioconférence.

Le quorum étant atteint, le CA débute à 18h.

M. JOLY, proviseur adjoint, est désigné secrétaire de séance.

### 1. Adoption de l'ordre du jour et approbation du dernier compte-rendu

M. FAVREAU, proviseur, présente l'ordre du jour. Pas de questions diverses. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le compte rendu de la séance du 12/02/2020 n'est pas soumis à modification et est adopté à l'unanimité.

### 2. Présentation et adoption du compte financier 2019

Mme VEILLE, gestionnaire, présente le compte financier. (voir document « Compte financier 2019 »)

A l'issue de cette présentation, Mme VEILLE propose d'affecter les résultats de l'exercice 2019 sur le compte des réserves de l'établissement.

M. FAVREAU évoque la bonne santé financière de l'établissement (voir document « rapport de l'ordonnateur sur le compte financier 2019 »). L'importance des fonds de roulement va permettre d'engager un politique de développement et d'investissement. Les personnels qui le souhaitent peuvent déposer des fiches projet qui seront examinées lors du prochain Conseil d'Administration (prévu le 02/07).

Mme VASSAS, représentante des personnels d'enseignement et Mme GUILLERMONT, représentante des parents d'élèves, remercient l'établissement pour le remboursement des sommes engagées pour les voyages.

Le compte financier est soumis au vote. Il est adopté unanimité.

L'affectation des résultats de l'exercice 2019 sur le compte 10681 des réserves est approuvé à l'unanimité.

### 3. Affaires financières

- Mme VEILLE présente pour autorisation de signature le contrat d'entretien du matériel frigorifique avec la société THEVENET. (voir document « contrat d'entretien préventif »). L'autorisation de signature est votée à l'unanimité.
- M. FAVREAU propose une nouvelle tarification pour l'utilisation de la salle d'analyse sensorielle et de la halle technologique (voir document « Tarifs prestations PFT »). Mme BOIS, professeure associée à la plateforme technologique, explique l'importance de mettre à jour ces tarifs du fait de nouvelles demandes d'entreprises partenaires. Ces nouveaux tarifs sont approuvés à l'unanimité.
- M. FAVREAU présente l'acte de recrutement (voir document « Acte de recrutement ») de Mme BOIS qui lui permet de travailler pour la plateforme technologique comme « enseignante qualité ». Cet acte est voté à l'unanimité.

#### 4. Présentation du schéma d'organisation pour un accueil des élèves

En préambule, M. FAVREAU rappelle les grandes lignes de l'intervention télévisée de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale annonçant la réouverture des lycées à partir du mois de juin. Compte-tenu des nouvelles modalités annoncées et notamment de l'annulation des oraux du baccalauréat de français des classes de 1<sup>ère</sup>, l'organisation prévue à ce jour sera à revoir en grande partie.

Mme GUILLERMONT, se faisant l'écho de parents qui l'ont contactée, fait la remarque que la continuité pédagogique durant le confinement a été assurée de manière inégale selon les professeurs mais que dans la majorité des cas celle-ci a été très satisfaisante. M. FAVREAU répond que :

- Un sondage proposé aux élèves (555 réponses), montre que la très grande majorité des élèves a été satisfait de l'enseignement à distance reçu et de la communication avec les professeurs. Cependant, certains élèves nous ont fait remarquer que la charge de travail était parfois trop lourde (ce constat a également été formulé par les Inspecteurs disciplinaires au niveau académique). Il a donc été décidé de limiter le nombre de visioconférences pour chaque classe.
- Durant toute la période de confinement, un accueil téléphonique a été assuré afin de répondre aux interrogations des familles. Les nombreux appels passés n'ont pas fait état de défaillance d'enseignants dans leur mission. En revanche, certains élèves étaient confrontés à des soucis techniques : connectivité insuffisante, perte des codes d'accès à ECLAT, absence de matériel informatique. Pour rappel, l'établissement a prêté aux élèves qui le demandaient des ordinateurs ou des tablettes.

M. CHARVET, représentant des parents, fait la remarque que certains élèves ont pris prétexte des difficultés de connexion pour ne pas travailler. De même, il souligne que les problèmes de perturbation de classe virtuelle par des « intrus » ont été résolus par la mise en place de nouvelles procédures de connexion plus sécurisée. M. FAVREAU remercie et félicite les deux référents numériques de l'établissement (MM. LAURIER et MORATI) pour leur grande disponibilité, leur réactivité et l'efficacité de leur travail.

M. FAVREAU débute la présentation du schéma d'organisation de l'établissement réalisé à partir du protocole sanitaire du 04 mai 2020. (voir document « Plan de reprise d'activité : schéma d'organisation de l'établissement »).

Plusieurs remarques et interrogations sont à retenir :

- La réalisation du schéma d'organisation a été rendu complexe du fait que l'établissement dispose de quatre sites distincts : le site Champagne, le site Libération, le site Bourgogne et le nouveau gymnase.
- M. LIEUTARD, DDFP, regrette que les agents région ne soient pas autorisés à reprendre leur activité normalement avant le 5 juin ce qui pose problème pour la remise en état de fonctionnement de l'établissement en vue d'un retour des élèves. Il est à noter que certains agents ont accepté de revenir travailler sur la base du volontariat dès la dernière semaine du mois de mai afin d'assurer les tâches d'entretien et de remise en fonctionnement les plus urgentes. M. GORDAT, représentant de la Région, rappelle qu'à partir du 5 juin, seuls les agents présentant des contre-indications médicales ou devant assurer la garde d'enfants de moins de 16 ans, pourront obtenir des autorisations d'absence (en fournissant un justificatif). Les absences abusives devront être signalées.
- Le respect du protocole sanitaire entraîne de nombreuses contraintes et limite considérablement la capacité d'accueil des élèves à l'internat, au self et en classe. Si des agents étaient en incapacité de reprendre leur activité, la capacité d'accueil serait encore réduite.
- Compte-tenu de ces contraintes et des consignes ministérielles, la priorité pour le retour en classe sera donnée aux élèves de l'enseignement professionnel. L'internat ne pourra accueillir que ces élèves ainsi

que ceux de la section technologique STL qui sont souvent internes.

- La présence des élèves ne sera pas obligatoire.
- Les dates de pré-rentrée et du retour des élèves sont les suivantes :
  - Vendredi 29 mai à 14h : pré-rentrée du site Libération (sections professionnelles et BTS) ;
  - Mardi 2 juin à 14h : pré-rentrée du site Champagny (filières générales et technologiques) ;
  - Jeudi 4 juin : reprise des cours pour les BTS ;
  - Lundi 8 juin : reprise des cours pour les lycéens selon des modalités à préciser.
- Une formation aux gestes sanitaires sous forme d'un diaporama/vidéo réalisée par Mme LEPINE, infirmière scolaire a été envoyée à tous les personnels. Elle sera adressée prochainement aux élèves et à leurs familles.
- Une communication particulière sera faite prochainement aux élèves et aux familles afin d'expliquer les modalités de retour en classe.
- Les transports par car seront assurés à partir de 2 juin mais avec des capacités réduites de moitié.

Si un retour des élèves dans le respect du protocole est possible au mois de juin selon des conditions particulières et une capacité d'accueil réduite, une reprise des cours au mois de septembre ne semble guère envisageable dans ces conditions notamment en raison de la règle de non brassage des élèves en contradiction avec l'organisation pédagogiques résultant de la réforme du lycée (groupes regroupant des élèves de classes différentes)

Le schéma est soumis au vote ; il est adopté avec 24 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.